

Maîtrise en architecture de paysage

(45 crédits)

2-020-1-0

Spécialisez-vous dans la création, la planification et l'aménagement de paysages et d'espaces extérieurs dans une perspective de développement durable.

La maîtrise en architecture de paysage vise à transmettre les connaissances et les compétences en matière d'analyse, de planification et de design des paysages à différentes échelles, allant du jardin au territoire. Lors de cette formation spécialisée, vous apprenez à concevoir, à mettre en valeur, à gérer et à protéger les paysages en tenant compte d'enjeux tels que les changements climatiques, la diminution des ressources naturelles et la biodiversité.

- › Formation de type professionnelle agréée par l'Association des architectes paysagistes du Canada
- › Ateliers de projets qui reflètent les enjeux d'actualité liés à l'architecture de paysage
- › Nombreux ateliers de design donnés par des professeurs de renommée internationale

Contact : etudiants-apa-csup@umontreal.ca



Concevoir et transformer avec audace à la Faculté de l'aménagement

Maîtrise en architecture
de paysage

umontréal

urbanismepaysage.umontreal.ca
amenagement.umontreal.ca

Suivez-nous !
   



Faculté de l'aménagement

Université 
de Montréal